



Extrait du OIEau

<http://www.oieau.fr/oieau/notre-actualite-et-avancement-de/article/gouvernance-des-perimetres>

Gouvernance des périmètres irrigués du centre-nord tunisien

- OIEau - Notre actualité et avancement de nos projets -

Date de mise en ligne : mercredi 15 janvier 2014

OIEau

L'OIEau intervient, avec la Société du Canal de Provence, pour la Direction Générale du Génie Rural et de l'Exploitation des Eaux (DGGREE) du Ministère de l'Agriculture sur un projet d'assistance technique à la pérennisation des périmètres irrigués dans 5 gouvernorats du Centre et du Nord de la Tunisie.

Ce projet qui consiste en un appui institutionnel aux Groupements de Développement Agricole (GDA) en Tunisie est financé par l'AFD avec une contribution de l'Agence de l'Eau RM&C.

L'OIEau contribue au diagnostic des Périmètres Publics Irrigués (PPI) par la conduite d'enquêtes de terrain, auprès des Groupements de Développement Agricoles (GDA) et des Directions des Commissariats Régionaux au Développement Agricoles (CRDA), et plus particulièrement par l'organisation d'ateliers participatifs faisant intervenir ces acteurs sur les problèmes et les difficultés qu'ils rencontrent.

Des ateliers ont eu lieu à l'automne 2014 :

- **dans le Gouvernorat de Bizerte**, sur le thème des relations entre le CRDA et les GDA, au cours duquel chaque participant a été amené à présenter les tâches que l'autre effectue, ainsi que les siennes, puis à s'interroger sur les indicateurs dont ils disposent pour objectiver leurs appréciations et enfin à échanger sur les solutions qu'ils pourraient mettre en place. La méthode est basée sur l'analyse des forces-faiblesses-opportunités-menaces (AFOM) associée à la technique métaplan adaptée.
- **dans le Gouvernorat de Kairouan**, le problème de la raréfaction des ressources se posant dans des termes critiques, les acteurs ont choisi de travailler sur le coût des infractions à partir de jeux de rôles mettant en scène un groupe de contrevenants et un groupe de gestionnaires qui doivent se répondre à l'aide d'outils ad hoc.
-

L'analyse des difficultés techniques, organisationnelles et de gouvernance sur les PPI concernés doit donner lieu à une évaluation des besoins et à un programme de renforcement de capacités comportant des actions de sensibilisation, de formation de formateurs, de responsables professionnels, de techniciens et de gestionnaires, qui sera mis en place au cours de la seconde année du projet.